

La législation française oblige tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans, à effectuer une démarche de recensement obligatoire en Mairie du lieu de domicile.

Certes les adolescents ont souvent d'autres préoccupations à cet âge et pourtant ils doivent se soumettre à cette obligation dictée par la loi.

Cette démarche permet de recevoir la convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) mais aussi pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

Deux possibilités s'offrent pour répondre à cette obligation :

- Par internet :

- ➡ Créer un compte sur www.service-public.fr
- ➡ Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans la commune
- ➡ Se munir des documents suivants : Pièce d'identité et livret de famille
- ➡ Aller dans la rubrique « Papiers-citoyenneté », cliquer sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » puis taper « recensement »
- ➡ Enfin suivre les instructions

- À la mairie de Bignoux :

- ➡ Vous présenter à l'accueil et signaler que vous venez pour le recensement citoyen, muni de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Enfin il est rappelé que ce recensement est obligatoire pour obtenir le permis de conduire ainsi que pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat.



Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune.

**Ce mois-ci il s'agit de :
Monsieur François BAZILE, Président de l'ACCA**

L'ACCA existe depuis 1968 sur la commune de Bignoux. Elle a un territoire de chasse de 400 hectares avec 24 sociétaires adhérents, chiffre qui est en baisse car en 1980 on en comptait 80.

Sur les 24 sociétaires, on ne compte que très peu de jeunes. En effet, il y a 17 ou 18 personnes qui sont retraitées sur les 24. La tranche d'âge varie de 19 ans pour Valentin Royoux à 77 ans pour Hubert Rat.

Les battues pour les cervidés sont au nombre de 5/an et celles concernant les sangliers sont de 5 à 10/an en fonction des dégâts faits et des connaissances de présence de l'animal.

Les battues sont très encadrées et la sécurité est stricte lors de ces dernières.

Les finances de l'ACCA sont bonnes. L'association ne demande pas de subvention municipale car la commune a financé l'extension des locaux il y a quelques années. Les principales dépenses de l'associations vont pour la sécurité (achat de miradors) et pour l'achat de petits gibiers.

Le banquet de l'association est annulé pour la 2nd année consécutive suite à la crise de la COVID-19.

Le siège de l'association est situé à la mairie de Bignoux. Vous pouvez joindre, si besoin, son Président au 06.79.25.25.12

Le bureau de l'ACCA :

- Monsieur François BAZILE, Président,
- Monsieur Marc FRÉMONT, Vice-Président,
- Monsieur Philippe TEXIER, Trésorier,
- Monsieur Gilles MAILLET, Trésorier Adjoint,
- Monsieur Jany DEMARCONNAY, Secrétaire,
- Monsieur Éric LEROY, Secrétaire Adjoint,
- Monsieur Jean-Marc GOURON, Membre,
- Monsieur Jean-Paul FOUQUET, Membre,
- Monsieur Valentin ROYOUX, Membre.



porte du pays de Moulière



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr

f : @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**
9h-12h & 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27
biblio_bignoux@yahoo.fr
bm-bignoux.departement86.fr/
Permanence téléphonique :

**Mardi, Mercredi, Jeudi
et Vendredi :** 10h-12h
sur RDV :

Mardi, Mercredi et Vendredi :
14h-18h
samedi : 9h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :
14h-17h45
Mercredi et Samedi : 8h-11h45

Sèvres-Anxaumont

lundi - mardi : 8h-11h45
Mercredi, Jeudi et Samedi
14h-17h45

Saint-Julien l'Ars

Lundi et Jeudi : 8h-12h
Mercredi : 14h-18h
Vendredi et Samedi :
8h-12h & 14h-18h

Rédaction :
Vanessa Valade
Responsable de la publication :
Emmanuel Bazile

Chères Bignolaises, Chers Bignolais,

En ce début février, et déjà depuis quelques semaines, le quotidien de votre Maire et de son équipe municipale est très largement organisé autour de la construction budgétaire 2021. L'objectif est toujours le même, faire le maximum pour notre commune avec les moyens dont nous disposons, ceci toujours en adéquation avec notre programme. Justement c'est de cet engagement que je vais vous parler sur cet édito de février. Je vous avais promis une gestion transparente, axée sur le continu « porter à connaissance », mais aussi une écoute permanente de la population, et bien sûr, je ne l'ai pas oubliée cette écoute. Je vous invite donc dès à présent, et le moment est choisi, à faire connaître les plus générales de vos attentes, mais aussi les plus spécifiques, qui pourraient nous avoir échappées dans notre réflexion première (voir complément gazette dans ce numéro). Déjà quelques uns de nos administrés nous ont devancé et soumis des projets qui présentent un intérêt véritable pour notre commune et ses habitants, voire même au-delà de nos propres limites de territoire. Nous les intégrerons dans notre réflexion et tracerons les priorités qui nous semblent de circonstances. Alors n'hésitez pas à garnir le « bocal à travaux », ce sera ainsi le témoignage de la gestion participative citoyenne à laquelle je fais référence et suis attaché.

Emmanuel BAZILE, Maire

Ados de Bignoux cet article est pour vous !



Durant la campagne municipale, nous nous étions engagés à vous rencontrer dans le premier semestre suivant notre élection. Malheureusement les conditions sanitaires ne nous permettent pas pour le moment de réaliser cet engagement.

Nous vous proposons malgré tout de commencer à travailler ensemble.



Nous souhaitons construire avec vous la Politique Jeunesse de Bignoux pour qu'elle vous ressemble et que vous preniez votre place pleine et entière dans la vie du village. Pour cela, vous pouvez dès à présent nous faire part de vos Attentes, Souhaits, Projets, Propositions... en termes d'animations, d'infrastructures, d'organisation... dédiés aux jeunes de Bignoux. Contactez-nous par mail à l'adresse suivante enfancejeunesse@bignoux.fr ou par message sur notre page Facebook « Bignoux ».

Ainsi, nous pourrions préparer notre première rencontre en ayant travaillé en amont les sujets qui vous intéressent et qui vous correspondent.

A vous de jouer !!



Le carré social

Remerciements

Début janvier, le maire et les membres du Comité Communal Consultatif d'Action Sociale ont rendu une visite de courtoisie à nos anciens de plus de 75 ans, souvent seuls et plus ou moins dépendants. Un petit présent leur était destiné en témoignage d'une tendre affection, mais aussi, d'une discrète reconnaissance intergénérationnelle. Leur accueil a toujours été, dans chaque maison, des plus accueillants et chaleureux. Nombre d'entre eux, par ailleurs, nous ont remercié par des messages écrits non moins chaleureux. C'est à nous de leur dire merci aujourd'hui. « Chers Aînés, soyez assurés, qu'en cette période de grave crise sanitaire, nous ne vous oublions pas et restons à votre écoute pour tout besoin qui viendrait à surgir avec cet isolement renforcé fort désagréable.

Les membres du C.C.C.A.S. se feront un plaisir de vous rendre visite et de tenter de vous apporter l'aide attendue ».

Richard AUDONNET, Président du CCCAS.

MÉDIATHÈQUE

Venez chercher les livres que vous avez réservés à la Médiathèque de Bignoux, en ayant pris rendez-vous par mail ou téléphoné au préalable !

05 49 37 86 27 ou biblio_bignoux@yahoo.fr

Permanences Drive pour vos retraits : mardi, mercredi, vendredi : de 14h à 18h ou le samedi de 9h à 12h.

Choisissez vos livres sur le catalogue internet de la médiathèque : <https://bm-bignoux.departement86.fr/>

NOUVEAUTÉS BD JEUNESSE :

Embarquez pour une grande aventure au pays des Contes Défaits avec Mortelle Adèle ! «Les contes de fées, c'est vraiment nazebroque !

Le premier lutin qui m'approche avec ses paillettes magiques, je le catapulte dans l'espace ! Et ces princes charmants là, avec leurs fées à tout faire, ils croient vraiment que les princesses ont encore besoin qu'on les sauve ! Non mais sérieux, il est temps de dépoussiérer un peu tout ça ! » Mortelle Adèle se retrouve propulsée dans le pays des Contes Défaits, un monde merveilleux où tout le monde peut réaliser ses rêves ! Mais celle que tout le monde surnomme Princesse Barbecue traîne une réputation explosive qui détonne avec le calme apparent des habitants du Royaume d'Enchantement... Un caractère qui pourrait lui être utile pour survivre à la mignonnerie de ce monde étrange, où les princes se la coulent douce



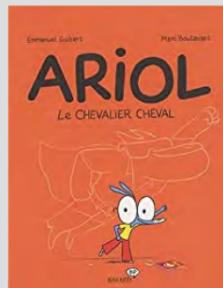
tandis que les petites princesses rivalisent de vacheries pour cumuler des points sourire et devenir les héroïnes de leur propre conte ! Pour Adèle, l'objectif est simple : dégommer la concurrence et écrire un conte d'un nouveau genre pour les filles ET les garçons !



Avec ses cheveux en pétard et une idée de bêtise à la seconde, Anatole enchaîne les catastrophes à une cadence endiablée. Pour lui et sa bande de copains, la cour d'école devient l'espace propice à toutes sortes d'aventures saugrenues... La maîtresse, madame Goulominoff, a intérêt à bien ouvrir l'œil !

13 aventures attachantes d'Ariol, un héros J'aime lire ! Vous connaissez la chanson du Chevalier Cheval ? Non ? Voici ses paroles : «Le Chevalier Cheval, Justicier des étoiles Le Chevalier Cheval, Voyageur sidéral Le Chevalier Cheval, Fabuleux animal Le Chevalier Cheval, le Bien contre le Mal ! ». Evidemment, Ariol la connaît par cœur. Demandez-lui de vous la chanter ; comme ça, vous aurez aussi la musique.

Au sommaire : Les grandes vacances - Dans le train - Les éclairs au chocolat - Le vaccin à réaction - Les vignettes - La douche - Karaté - On va bien rigoler - Casse-Casse - Oh ! La mer ! - Les secrets d'Ariol...



ARTISAN, COMMERÇANT ET AUTO-ENTREPRENEUR

Vous êtes artisan, commerçant ou auto-entrepreneur, vous n'êtes pas référencé dans l'agenda, ni sur le site de la mairie et vous souhaiteriez y figurer ?

Merci de prendre contact avec la mairie ou de vous inscrire auprès du service communication de la mairie sur communication@bignoux.fr

Merci de mentionner toutes les informations que vous souhaitez voir paraître : nom de l'entreprise et du gérant (si différent), téléphone (fixe et/ou portable), site, adresse mail et postale, logo.



Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, un grand nombre d'adhérents ont repris leur carte. Pour participer aux activités 2021, il est toujours possible d'adhérer au club en cours d'année.

Vous pourrez pour cela contacter Jacques CHARRIER au 06.47.88.47.99 ou Didier ANGER au 06.98.43.43.02

TRAVAUX

Suite aux intempéries et aux soucis techniques rencontrés, les travaux rue de la Garenne touchent à leur fin.

Nous remercions les riverains pour leur compréhension suite aux désagréments subis lors cette période.



PROPRETÉ URBAINE ET BIEN VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS AMIS « LES BÊTES »

Vivre en harmonie sur un même territoire n'est pas toujours aisé lorsque certains de nos concitoyens s'adonnent à un manque de respect de leur prochain. De là peuvent naître des réactions, sommes toutes légitimes, en considération d'une atteinte à l'environnement de vie quotidienne. Cela nous conduit à relever de mauvaises habitudes comportementales qui ont tendance à se multiplier chez les propriétaires de nos chers toutous. De grâce, nous vous invitons toutes et tous à vous munir, lors de vos promenades quotidiennes, et nous les reconnaissons bien nécessaires, de petits sacs spécifiques pour que vous puissiez récupérer les déjections de votre animal. Elles seront ainsi, là où elles doivent être, et non plus exposées à la semelle des bottines qui emprunteront le même parcours que vous et votre fidèle compagnon.

Il en va du bien-vivre ensemble qui doit être le socle de notre comportement quotidien. Si l'éthique est un art de vivre, nous ne pouvons qu'espérer que ce message soit entendu dans son simple esprit d'alerte et d'une future autogestion que pose ce sujet du jour. Nous osons espérer qu'il nous sera ainsi soustrait l'obligation de gérer ce souci par voie légale. La fiscalité devrait ainsi trouver une plus logique orientation à n'en pas douter.

PATRIMOINE BIGNOLAIS - YOGA

Hélas ! Toujours pas la petite lueur d'espoir pour la reprise de nos activités.

Tenez bon, soyez courageux nous sommes tous dans l'attente d'un événement qui pourrait soudainement changer notre façon de vivre ! C'est bien le rêve de chacun.

Que faire ? Que dire ? Sinon attendre et espérer ce retour à la liberté.

Citation d'une touche d'espoir :

Pour garder l'espoir, il faut se convaincre qu'aucune situation n'est éternelle, même pas les bonnes. . . Alors les mauvaises. . . Passer à travers les difficultés, y mettre l'énergie et le temps qu'il faut. . . personne n'est condamné d'avance dans la vie.

Chers adhérentes et adhérents, prenez bien soin de vous.

APPEL DE LA SPA

Le SPA (Secours et Protection des animaux) de Poitiers aurait besoin de vieux journaux pour les litières des chats, de couvertures, de couettes, de serviettes de toilette, de draps et même de vêtements pour que les animaux souffrent moins du froid.

Merci de déposer vos dons à la mairie.

Le Point vaccination

L'information concernant la vaccination des plus de 75 ans bat son plein sur les antennes de télévision et chaque personne concernée fait le choix de se faire vacciner ou pas. Des administrés nous sollicitent pour faire la démarche de prise de rendez-vous car ils ne peuvent agir eux-mêmes par voie Internet, souvent faute d'équipement. L'information obtenue via le site ne nous permet pas de réaliser nous-mêmes la prise de rendez-vous sans la présence de la personne volontaire au vaccin car il nous faut des renseignements très complets.

Vous pouvez donc vous présenter en Mairie si besoin, sur rendez-vous de préférence, et nous mènerons la procédure pour faire fixer vos dates de vaccination. (Deux injections à ce jour).

La démarche peut aussi se faire par téléphone mais l'attente est souvent très très longue et impossible en mairie.

• **Centre de vaccination - CHU POITIERS** - Site de LA MILETRIE, 2 Rue de la Milètrie, 86000 POITIERS 05 16 60 40 64

• **Centre de vaccination - POLYCLINIQUE DE POITIERS**, 1 Rue de la Providence, 86000 POITIERS 05 49 61 70 69

• **Centre de vaccination - Centre d'examen de Santé CPAM 86**, 79 Rue de Saint Eloi, 86000 POITIERS 05 49 62 75 31